

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 02889

Numéro SIREN : 818 002 958

Nom ou dénomination : ROSSINVEST

Ce dépôt a été enregistré le 28/04/2021 sous le numéro de dépôt 5138

ROSSINVEST

Société par actions simplifiée à associé unique

Au capital de 2 791 220 euros

Siège social : 690 Chemin de Mazargues

13100 Aix-En-Provence

RCS AIX-EN-PROVENCE 818 002 958

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 MARS 2021

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2020

DECISION PROPOSEE ET ADOPTEE

DEUXIÈME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 282.429 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat déficitaire de l'exercice : (282.429) €

Affectation

- Au report à nouveau, soit (282.429) euros

Capitaux propres non reconstitués

L'associé unique constate que les capitaux propres ne sont pas reconstitués et qu'ils demeurent inférieurs à la moitié du capital social.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme,

Le Président

Jean ROSSI



Désignation de l'entreprise <u>SAS ROSSINVEST</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>690 chemin de Mazarques 13100 AIX EN PROVENCE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>8 1 8 0 0 2 9 5 8 0 0 0 2 8</u>		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, <u>30/09/2020</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	2 025 625	993 800	1 031 825
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	1 113 023		1 113 023
		Autres titres immobilisés	BD	BE	501 122	351 122	150 000
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières*		BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	3 639 771	1 344 922	2 294 848	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY			
		Autres créances (3)	BZ	CA			
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	67 186		67 186	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK	67 186		67 186	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	3 706 957	1 344 922	2 362 035	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	CP	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

certifié conforme
le président

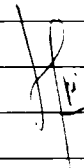
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ROSSINVEST		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 791 220)	DA		2 791 220	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH		(2 164 030)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		(282 429)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		344 759
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		2 002 407	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		14 368	
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		500	
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		2 017 275	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		2 362 035	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		2 017 275		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS ROSSINVEST				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL		
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	23 350
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	
	Salaires et traitements*				FY	
	Charges sociales (10)				FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
Autres charges (12)				GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	23 350	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(23 350)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	7 384
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)				GP	7 384	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	266 464
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)				GU	266 464	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(259 079)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(282 429)	

certifié conforme
le président



Désignation de l'entreprise <u>SAS ROSSINVEST</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	
			Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	
			Produits antérieurs	

Annexes

certifié conforme
le président



Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portef		x	
- Liste des filiales	x		
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations	x		
- Informations sur les stocks		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arriè des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations	x		
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précède		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de com		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance		x	
- Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux	x		
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier	x		
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercic		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clô et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'imp		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de group		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les march de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite		x	
- CICE		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 30 septembre 2020 ont été établis selon les normes définies par le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général et ses règlements modificatifs, la loi n° 83-353 du 30 Avril 1983 et le décret 83-1020 du 29 Novembre 1983.

ANNEXE SIMPLIFIEE au BILAN et au COMPTE de RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 septembre 2020 dont le total est de 2 362 035.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant une perte de 282 430 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

A. Participations, autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Les titres de participation détenus de la Société d'exploitation du Château de DRUDAS ont fait l'objet, par mesure de prudence, d'une dépréciation à hauteur de 240 340 € à la clôture de l'exercice 31 décembre 2017. Lors de la clôture de l'exercice au 30 septembre 2018, une nouvelle dotation pour dépréciation a été constatée pour un montant de 546 460 €. Au 30 septembre 2019, une dotation pour dépréciation a de nouveau été constatée pour un montant de 207 000 €. Ainsi, la provision totale au 30 septembre 2020 s'élève à 993 800 €. Ces dépréciations successives se justifient par la durée de mise en place de l'activité (Hôtel-restaurant).
- La société détient également plusieurs autres titres immobilisés qui faisaient l'objet, par mesure de prudence, d'une dépréciation au 30 septembre 2018. Au cours de l'exercice 2019, la liquidation judiciaire a été prononcée pour les sociétés FIVE FIVE / HOLIMOTION et AFRIMARKET et demeurent en cours. Ainsi, au 30 septembre 2020, ces titres font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 100% de leur valeur d'acquisition soit 351 123 €.

B. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

C. Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice, ni par rapport à l'exercice précédent.

D. Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice, ni par rapport à l'exercice précédent.

 Compte de résultat détaillé

	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois	%	du 01/10/18 au 30/09/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RESULTAT DE L'EXERCICE	-282 429,77		-876 752,00		594 322,23	-67,79

Compte de résultat détaillé

	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois	%	du 01/10/18 au 30/09/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Total						
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes						
606400 - Achats fournitures administratives	249,04		83,64		165,40	197,75
622620 - Honoraires comptables	7 416,00		7 416,00			
622630 - Honoraires juridiques	1 740,00		1 388,40		351,60	25,32
622640 - Honoraires commissariat aux com	3 750,00		3 900,00		-150,00	-3,85
622700 - Frais d'actes et contentieux	400,00		454,32		-54,32	-11,96
625100 - Voyages et déplacements	9 370,24		11 850,18		-2 479,94	-20,93
626200 - Affranchissement	76,47		49,65		26,82	54,02
627800 - Prestations de services bancaires	348,57		613,92		-265,35	-43,22
	23 350,32		25 756,11		-2 405,79	-9,34
Total	23 350,32		25 756,11		-2 405,79	-9,34
MARGE SUR M/SES & MAT	-23 350,32		-25 756,11		2 405,79	-9,34
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
635110 - Contribut ^e économique territorial			80,00		-80,00	-100,00
			80,00		-80,00	-100,00
Total			80,00		-80,00	-100,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	-23 350,32		-25 836,11		2 485,79	-9,62
Produits financiers						
761700 - Revenus des créances immobilis	7 384,80		6 743,12		641,68	9,52
768100 - Produits financiers divers			7,03		-7,03	-100,00
786620 - Repris.s/prov.dépréc.immob. fina			50 001,00		-50 001,00	-100,00
	7 384,80		56 751,15		-49 366,35	-86,99
Charges financières						
661500 - QP perte société à l'IR	1 464,25				1 464,25	
668100 - Autre charge financière	265 000,00				265 000,00	
686620 - Dot. prov. dépréc. immob. financ.			507 664,76		-507 664,76	-100,00
	266 464,25		507 664,76		-241 200,51	-47,51
Résultat financier	-259 079,45		-450 913,61		191 834,16	-42,54
RESULTAT COURANT	-282 429,77		-476 749,72		194 319,95	-40,76
Charges exceptionnelles						
675600 - VNC actifs cédés - Immo financier			100 002,28		-100 002,28	-100,00
678800 - Charges exceptionnelles diverses			300 000,00		-300 000,00	-100,00
			400 002,28		-400 002,28	-100,00
Résultat exceptionnel			-400 002,28		400 002,28	-100,00

Règles et méthodes comptables

E. Faits significatifs

- En décembre 2017, la société ROSSINVEST a consenti un abandon de compte courant à caractère financier avec clause de retour à meilleure fortune pour un montant global de 255 364.50 € au profit de sa filiale la société d'exploitation du Château de DRUDAS. Durant l'exercice 2018, la société a de nouveau consenti un abandon de compte courant pour un montant de 265 000 €. Au cours de l'exercice 2018-2019, la société ROSSINVEST a de nouveau effectué un abandon de créances à hauteur de 300 000 € puis de nouveau 265 000 € au cours de l'exercice 2019-2020, portant le montant net des abandons de créances au 30 septembre 2020 s'élève à 1 085 365.50 €.
- L'abandon consenti sur l'exercice au 30 septembre 2020 a été inscrit en charges financières et non en charges exceptionnelles.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 439 115	222 633	523 099	3 138 649
- Autres titres immobilisés	501 123			501 123
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	3 940 237	222 633	523 099	3 639 771
ACTIF IMMOBILISE	3 940 237	222 633	523 099	3 639 771

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			222 633	222 633
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			222 633	222 633
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant			523 099	523 099
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			523 099	523 099

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL SE DU CHATEAU DE DRUDAS 31480 DRUDAS	2 000 000	-993 148	100,00	512
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI PRIMESTIA PARTNERS 75007 PARIS	1 000	-11 714	12,50	-7 537
SCI AZZAP ROSSINVEST 75008 PARIS	1 000	1 000	50,00	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 000 000	1 006 200	142 394		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	625	625	733 261		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrangè					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 113 024 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 113 024		1 113 024
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 113 024		1 113 024
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	6 990

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des immobilisations

	Montant	Valeur Retenue	Justification
Titres FIVIFIVE	100 916		Liquidation judiciaire prononcée le 15/01/2019
Titres AFRIMARKET	250 207		Liquidation judiciaire prononcée le 18/09/2019
Titres SECD	2 000 000	993 800	Baisse des capitaux propres SECD
TOTAL	2 351 123	993 800	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 791 220,00 euros décomposé en 2 791 220 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 017 275 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 368	14 368		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	500	500		
Autres dettes (**)	2 002 407	2 002 407		
Produits constatés d'avance				
Total	2 017 275	2 017 275		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice do				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 000 943 euros.

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	6 834
Total	6 834

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

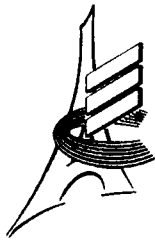
Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 750 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	30/09/2020	30/09/2019
Produits financiers de participation	7 385	6 743
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		7
Reprises sur provisions et transferts de charge		50 001
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	7 385	56 751
Dotations financières aux amortissements et provisions		507 665
Intérêts et charges assimilées	266 464	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	266 464	507 665
Résultat financier	-259 079	-450 914



CABINET JEAN LEWKOWICZ
COMMISSAIRE AUX COMPTES

C^{IE} REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
DE PARIS

4 BIS, RUE FABRE D' EGLANTINE
75012 PARIS - TÉL. 01 46 28 35 17 +

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30.09.2020

SASU ROSSINVEST

690 chemin de Mazargues
13100 Aix-en-Provence

A l'assemblée générale des actionnaires de la société ROSSINVEST

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée dans votre procès verbal en date 29 décembre 2017, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société ROSSINVEST relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 13 janvier 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement personnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 13 janvier 2021 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires de la société ROSSINVEST. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction m'a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place un contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance,

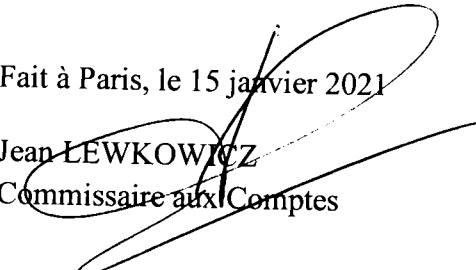
sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport à la page 4, et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 15 janvier 2021

Jean LEWKOWICZ
Commissaire aux Comptes



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci, proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité de l'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 janvier 2021

Jean LEWKOWICZ
Commissaire aux Comptes

Désignation de l'entreprise : SAS ROSSINVEST

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 690 chemin de Mazargues 13100 AIX EN PROVENCE

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 1 8 0 0 2 9 5 8 0 0 0 2 8

Néant *

Exercice N clos le,
30/09/2020

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU	2 025 625	CV	993 800	1 031 825
			Créances rattachées à des participations	BB	1 113 023	BC		1 113 023
			Autres titres immobilisés	BD	501 122	BE	351 122	150 000
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières*	BH		BI				
TOTAL (II)		BJ	3 639 771	BK	1 344 922	2 294 848		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
		Autres créances (3)	BZ		CA			
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE			
		Disponibilités	CF	67 186	CG		67 186	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				
	TOTAL (III)	CJ	67 186	CK		67 186		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	3 706 957	1A	1 344 922	2 362 035		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		
		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :						

Désignation de l'entreprise SAS ROSSINVEST

Néant *

Exercice N

				DA	2 791 220
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 791 220)			DA	2 791 220
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	(2 164 030
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(282 429
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	344 759
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées				DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	2 002 407
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	14 368
	Dettes fiscales et sociales			DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	500
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	2 017 275	
	Ecarts de conversion passif* (V)			ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 362 035
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		Ecart de réévaluation libre		1D	
		Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			1G	2 017 275
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1H		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS ROSSINVEST

Néant *

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue {	FD		FE		FF		
								bicns *
	services *	FG		FH		FI		
								Chiffres d'affaires nets *
		Production stockée*					FM	
		Production immobilisée*					FN	
		Subventions d'exploitation					FO	
		Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
		Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	23 350	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {			- dotations aux amortissements*		GA	
					- dotations aux provisions*		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
		Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	23 350	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(23 350)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	7 384	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	7 384	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	266 464	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	266 464	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(259 079)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(282 429)	

Désignation de l'entreprise SAS ROSSINVEST

Néant

Exercice N

PRODUITS
EXCEPTIONNELS

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	

CHARGES
EXCEPTIONNELLES

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	

4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)

Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HI	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HJ	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 384
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	289 814

5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HN	(282 429
(2) Dont	produits de locations immobilières	HO	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	IG	
	- Crédit-bail immobilier	HP	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HQ	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IH	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IJ	7 384
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		IK	265 000
(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		HX	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
(9) Dont transferts de charges		RD	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A1	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	

RENVOIS

(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032